

Considérations d'un homme de gauche

JACQUES PELLETIER, *L'université : fin de partie et autres écrits*,
Montréal, Varia, 2017, 304 pages

Louise Mailloux

Volume 12, numéro 1, automne 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/86839ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (imprimé)

1929-5561 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Mailloux, L. (2017). Compte rendu de [Considérations d'un homme de gauche / JACQUES PELLETIER, *L'université : fin de partie et autres écrits*, Montréal, Varia, 2017, 304 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 12(1), 6–7.

CONSIDÉRATIONS D'UN HOMME DE GAUCHE

Louise Mailloux
Philosophe

JACQUES PELLETIER
**L'UNIVERSITÉ : FIN DE PARTIE
ET AUTRES ÉCRITS**
Montréal, Varia, 2017, 304 pages

Dans cet ouvrage regroupant plusieurs textes, certains inédits alors que d'autres ont déjà fait l'objet de publication, Jacques Pelletier, professeur au département d'études littéraires de l'UQAM, pose un regard pessimiste et lucide sur l'avenir de l'université.

D'entrée de jeu, l'auteur lance cette question : « L'université aurait-elle atteint le stade terminal, celui qui annonce et préfigure sa disparition définitive ? ». Sa réponse sera sans équivoque, « j'estime que nous en sommes, hélas ! rendus là ». Il peut sembler paradoxal de porter un tel jugement sur l'université au moment où celle-ci se trouve en pleine expansion, multipliant les efforts et les initiatives pour s'arrimer de plus en plus aux besoins des entreprises et répondre aux exigences d'une économie néolibérale. L'hypothèse centrale soutenue par Pelletier est que « l'expansion de celle-ci masque la disparition de son idée fondatrice ». Ainsi l'université, sacrifiée sur l'autel du marché mondial, aurait perdu son âme, sa finalité ultime.

C'est en se basant sur des analyses critiques de Michel Freitag, de Bill Readings, de Michel Seymour et de Christophe Ranger sur l'université, de même que sa propre expérience de professeur et de militant syndical à l'UQAM, que Pelletier défend son hypothèse.

Se référant à la critique humaniste de Freitag, qui a lui-même été professeur au département de sociologie de l'UQAM, Pelletier explique que la recherche est devenue au fil du temps « hypertrophiée » et « autonome ». Qu'elle est devenue « prioritaire » et « déterminante » dans l'université actuelle, au point où l'enseignement lui est maintenant subordonné. À titre d'exemple, les professeurs sont maintenant engagés en fonction de la recherche, de leur capacité à marchander leur discipline et à générer des subventions, alors que l'enseignement joue de plus en plus un rôle « accessoire ». Nous assistons ici, nous dit l'auteur, à un changement de paradigme à l'intérieur même de l'institution ; d'humaniste qu'elle était, l'université est devenue utilitariste.

La perspective postmoderniste libertaire de Bill Readings montre que l'université a progressivement perdu ses repères. D'abord destinée à « entretenir la culture nationale des États dans lesquels elle s'inscrit », elle

va ensuite adopter le modèle progressiste et rationnel, conforme à la vision kantienne, d'une institution transnationale aux visées universalistes, vouée à l'émancipation de la personne. Cette conception d'une université fondée sur la Raison supposera la constitution d'un corpus officiel de textes, donnant à l'institution un contenu attesté. Pour Readings, cette conception de l'université est maintenant désuète puisqu'incompatible avec l'émergence des *cultural studies*, venus des États-Unis, qui ont contribué à relativiser le corpus officiel, initier de nouvelles pratiques et qu'il serait « réactionnaire » de vouloir retourner en arrière. Pelletier salue le travail de Readings qui, dit-il, a mis en lumière « les liens étroits entre la conception humaniste de l'université et l'État-nation de même qu'entre l'université de l'excellence et le nouvel ordre mondial », mais il ne partage cependant pas son fatalisme quant au capitalisme qui serait indépassable.

On peut évidemment douter de la pertinence de la solution proposée par l'auteur vu l'ampleur de la débâcle. Ceci tient peut-être au manque de vision personnelle de Pelletier sur cette question qui, dans sa démonstration, ne s'appuie que sur des analyses qu'il emprunte à d'autres.

Quant à la vision réformiste libérale de Michel Seymour, Pelletier la résume en trois points. Le premier étant celui où Seymour dénonce la mutation entrepreneuriale de l'université accentuée par le désinvestissement de l'État, le second dévoilant l'instrumentalisation de la recherche par des entreprises privées et le troisième concernant le sous-financement des universités qui, selon Seymour, devrait être comblé non pas par les étudiants, comme le souhaitait le Parti libéral en 2012 en proposant une hausse des frais de scolarité, mais par des impôts modulés et la taxation des entreprises. Pelletier reproche à Seymour de n'être pas assez radical sur la question du financement, trop libéral, à la façon de Rawls, de ne pas être assez collectiviste sur sa conception de l'étudiant et de son rôle dans la société tel qu'il a été promu par le syndicalisme étudiant des années 60.

Finalement Pelletier termine le résumé de ces ouvrages avec ce qu'il appelle le « radicalisme (révolutionnaire ?) » de Christophe Ranger, historien français qui,



dans son récent essai *La destruction de l'université française*, affirme que « l'université a vécu » et « qu'elle est maintenant la propriété de l'OCDE et de la Banque mondiale ». Ranger fait remarquer que le nombre grandissant de précaires parmi le corps professoral est une « catastrophe sociale » qui mine le sentiment d'appartenance à l'université, met en péril son « autonomie structurelle » en l'asservissant aux diktats du néolibéralisme. Bref, l'université n'est plus un endroit pour la réflexion autonome et critique, mais elle est plutôt là pour soutenir la croissance et l'emploi.

La seconde partie du texte relate ce que l'auteur appelle la « normalisation tranquille de l'UQAM », depuis sa création en 1968. Il ne s'agissait pas, à ce moment, de simplement ajouter un nouveau réseau universitaire à ce qui existait déjà, mais bien d'instaurer un nouveau modèle d'université, moins hiérarchique, basé plutôt sur l'auto-gestion et la participation.

Au milieu des années 70, la réforme Després viendra imposer une vision centralisatrice et bureaucratique à l'UQAM, l'alignant sur le modèle des universités traditionnelles. C'est ainsi, nous dit l'auteur, que l'on assistera à « une longue et progressive érosion » des principes fondateurs de l'UQAM et que celle-ci deviendra une entreprise où les professeurs dispensent des services à des étudiants/clients.

Doit-on tout abandonner ou tout recommencer, demande Pelletier ? « À cette crise globale, il faut donc une prise de conscience collective qui pourrait prendre la forme d'États généraux des acteurs du monde universitaire ». On peut évidemment douter de la pertinence de la solution proposée par l'auteur vu l'ampleur de la débâcle. Ceci tient peut-être au manque de vision personnelle de Pelletier sur cette question qui, dans sa démonstration, ne s'appuie que sur des analyses qu'il emprunte à d'autres. Le mieux que l'on puisse dire ici, c'est qu'il excelle dans le résumé.

suite de la page 6

Militant de Québec solidaire, Pelletier reprend dans son second texte, un thème qu'il a déjà abordé en 2010 dans son livre *Croisements littéraires et politiques*, celui d'un courant nationaliste identitaire présent au PQ qui conduirait fatalement à l'islamophobie. Il va même jusqu'à affirmer que l'attentat à la mosquée de Québec est en quelque sorte la «tragédie annoncée» par des années de politique identitaire au Parti québécois.

Cette «obsession identitaire» va réapparaître en 2007 avec la publication du *Nous* de Jean-François Lisée et celle de *La dénationalisation tranquille* de Mathieu Bock-Côté que Pelletier qualifie (tout comme en 2010!) de «sorte de singe savant», véritable réincarnation d'un Maurice Barrès dont il reprend le discours ethnociste.

Quant au *Nous* de Lisée, c'est un «nous rabougri», rappelant les vieilles doctrines de l'Union nationale, un *Nous* à l'opposé de celui d'Edwy Plenel, le penseur souriant de la gauche multiculturaliste à laquelle Pelletier appartient.

L'auteur considère que ce nationalisme identitaire, porté par Bock-Côté et Lisée, a constitué un réel virage au sein du mouvement souverainiste et qu'il a trouvé sa concrétisation dans le projet de Charte des valeurs auquel il a servi de fondement idéologique. Il juge également que ce projet de loi envisagé du seul point de la laïcité est «inutile et discriminatoire» et qu'il n'est somme toute qu'un projet de loi pour les «incommodés». Entendez ici la majorité francophone. Pelletier termine en accusant le PQ d'être intolérant

à l'égard de l'Autre, particulièrement les musulmans, et que cette intolérance reposerait sur la peur de l'Autre. Il conclut en disant que ce n'est pas par une Charte, mais plutôt en agissant sur le terrain social que le vivre-ensemble sera le mieux assuré.

Ce texte de Jacques Pelletier aurait pu tout aussi bien être écrit par Philippe Couillard ou par Justin Trudeau. Même analyse, même rhétorique accusant le PQ d'avoir soufflé sur les braises de l'intolérance. Même refus de reconnaître la légitimité de la nation québécoise à disposer de son avenir en matière de laïcité et même mépris vis-à-vis cette majorité francophone que Pelletier qualifie de «rabougris et d'incommodés».

Comme tout bon socialiste, l'auteur condamne le nationalisme identitaire (sauf peut-être les nationalismes arabes!) et ne semble pas réaliser que cette intransigeance en fait un allié objectif de ce même néolibéralisme qui a détruit l'université. Pas toujours facile de se tenir à gauche.

Pelletier aurait également eu intérêt à résumer le livre de Jean Birnbaum *Un silence religieux* auquel il fait référence dans une note en bas de page. Il aurait pu ainsi nous dire à quel point la gauche sous-estime la religion comme puissance politique et que de s'aveugler devant la montée de l'islamisme, dénote une mentalité bien occidentale, celle de pays laïques où la religion a été écartée du pouvoir politique. Ce qui pour Birnbaum revient à faire preuve d'ethnisme... ❖



PIERRE DUBUC

LE DROIT AU REVENU DE CITOYENNETÉ : ENTRE LA GAUCHE ET LA DROITE

Montréal, Éditions du Renouveau québécois, 2016, 57 pages

Pierre Dubuc, directeur et rédacteur de *l'Aut'journal*, aborde deux thèmes dans son dernier ouvrage : le précarité et le revenu de citoyenneté. Précarité est un néologisme introduit par l'économiste britannique Guy Standing. Combinaison des mots précarité et prolétariat, ce terme désigne une classe socioéconomique émergente en Occident. Composée d'individus «qui vivent une insécurité chronique» (p. 24), cette nouvelle classe serait le résultat des politiques néolibérales adoptées au cours des dernières décennies.

La ratification de traités de libre-échange ayant permis la délocalisation de plusieurs activités économiques, les «membres de la classe ouvrière déclassés par la fermeture de leurs usines» (p. 25) se sont vus contraints d'accepter des conditions de travail de plus en plus flexibles. On a ainsi constaté une augmentation de la prévalence d'emplois autrefois atypiques : travail autonome, emplois à temps partiel ou contrats à durée déterminée.

Alors que la flexibilisation du marché du travail contribuait à la déliquescence de la classe moyenne, des politiques complaisantes, adoptées par des gouvernements successifs, ont permis à quelques-uns d'amasser une fortune hors de portée de l'État.

Selon l'auteur, notre filet social ayant été bâti alors que le salaire traditionnel était l'un des principaux modes de redistribution de la richesse, cette nouvelle réalité le rend de moins en moins apte à jouer son rôle. Il considère que «[dans] ces conditions, pour les travailleurs et le précaire, un revenu de base est essentiel». Cette option est d'ailleurs envisagée à divers endroits en Occident. Il présente les formes que pourrait prendre ce revenu de base. À ce sujet, deux écoles de pensée semblent s'opposer, chacune en proposant sa propre formule. Dubuc les nomme respectivement allocation universelle et revenu minimum garanti. Alors que la première serait un versement fait systématiquement à chaque citoyen, l'autre serait modulé en fonction du revenu du bénéficiaire.

Puisque ce projet peut paraître financièrement irréaliste, Dubuc présente divers éléments qui permettraient d'en mitiger le coût : l'abolition de divers programmes sociaux rendus inutiles, une réforme de la fiscalité, la réduction des coûts administratifs et la réduction des coûts liés à la pauvreté. Il ne nous offre toutefois presque aucune donnée pour étayer

ses propositions, mis à part un article de Forget, qui s'est penchée sur une étude menée au Manitoba dans les années 1970. Le gouvernement avait alors testé une forme de revenu de base dans la ville de Dauphin et avait collecté des données durant quelques années. En étudiant ces données, Forget a constaté une diminution de la fréquentation hospitalière et une augmentation de la persévérance scolaire. Dubuc fait malheureusement une lecture superficielle de cette étude et le lecteur intéressé est invité à consulter l'original. En effet, l'auteur, en plus des résultats de l'expérience de Dauphin, offre une revue nuancée de diverses expériences menées sur le revenu de base.

En définitive, outre la brève présentation sur le précaire, l'élément le plus intéressant de cet ouvrage est sans contredit sa préface rédigée par Gabriel Saint-Marie. Elle peut être vue comme une mise en garde. Il note que «[...] si le Québec voulait instaurer un revenu citoyen, il devrait rapatrier le programme de l'assurance-emploi [...]» (p. 10), ce qui requerrait un amendement constitutionnel, donc l'aval d'au moins sept provinces représentant plus de la moitié de la population de la fédération. Une telle concertation est chimérique. Toutefois, la décomposition de la classe moyenne et l'avènement du précaire pourraient amener l'État central à instaurer un revenu de base. Il pourrait alors très bien négocier des ententes à la pièce avec les provinces comme il l'a fait dans l'affaire récente des transferts en santé, réduisant par le fait même le pouvoir de notre État sur notre territoire tout en consolidant le sien. Un tel développement, nous éloignant de notre but, est à éviter.

On peut aussi y voir une opportunité. Nous pourrions prendre l'initiative, instaurer un revenu de base et placer l'État central face au fait accompli. Il faudrait toutefois s'assurer que cette mesure servirait véritablement l'intérêt de la Nation.

Nicolas Léveillé

Doctorant en ingénierie financière, HEC